

## Numéros utiles

### Accueil Mairie

#### Horaires d'ouverture

du lundi au mercredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00  
le vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

TEL : 04 66 32 82 10

FAX : 04 66 32 89 99

**Fermeture le jeudi**

Mail :

mairie.banassac-canihac@orange.fr

Site internet :

www.banassac-canihac.fr

facebook

Mairie de Banassac-Canihac, Lozère

### Déchèteries

#### Baraque de Trémolet :

Du lundi au Samedi De 10h00  
à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
Tel : 04 66 48 14 06

#### St Germain du Teil :

Le mercredi De 14h00 à  
16h00

Le samedi De 10h00 à 12h00  
et de 14h00 à 16h00

Tel : 04 66 31 41 23

Gendarmerie : 04 66 32 80 04

Samu : 15

Pompier : 18

N° urgence Européen : 112



CANILHAC



Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page  
par la Commission Communication-Tourisme.

Directeur de publication : **David RODRIGUES**

Impression : Mairie de Banassac-Canihac - Photos : Fonds Mairie

## AGENDA

Samedi 27 juillet 2024

**REPAS VILLAGEOIS**

Animé par Olivier TEISSEDE

Organisé par le comité d'animation de Banassac



Dimanche 28 juillet 2024

**FÊTE VOTIVE DE BANASSAC**

De 7h à 17h vide grenier - Brocante - marché artisanal  
Organisé par le comité d'animation de Banassac

Vendredi 2 août 2024

**MARCHÉ NOCTURNE**

Sur la place de Banassac - animé par Philippe RECH

Organisé par le Comité d'animation de Banassac



Vendredi 16 août 2024

**MARCHÉ ET VIDE-GRENIER NOCTURNES**

Sur la place de Banassac - animé par # à deux

Organisé par le Comité d'animation de Banassac



# Bulletin Municipal n°25

## Commune de Banassac-Canihac



L'édito du maire	2	École - Culture	7
Vie communale	3	Rubrique brèves	8
École - Culture	4	Infos - Vie pratique	9
Budget communal	5	Agenda	10

Une pensée...

« L'avenir est une porte, le passé en est la clé »

Victor HUGO

Juin 2024



Chères Banassacoises et Camilhacoises,

Chers Banassacois et Camilhacois,

Mes chers amis

### **Les mois passent et les années défilent...**

Nous sommes déjà au mois de juin.

Après ce printemps froid et pluvieux, nous espérons que la venue des beaux jours nous permettra de profiter de nos jardins et espaces extérieurs.

L'arrivée de l'été, période propice à la détente, c'est aussi le retour des travaux de jardinage, de tonte des pelouses, de taille des haies et de l'entretien des espaces verts. Vous le savez comme moi, pour effectuer ces travaux, à l'aide d'outils parfois bruyants, il y a certains horaires à respecter et c'est bien connu, le respect contribue à la bonne relation de voisinage. Je fais une nouvelle fois appel à la citoyenneté de chacune et de chacun d'entre vous.

Je tiens aussi à remercier tous ceux d'entre vous qui fleurissent leurs jardins, balcons et fenêtres, participant ainsi à l'embellissement de nos hameaux et de nos quartiers.

Dans cette première partie de l'année, la Commission Finances a travaillé activement à l'élaboration des budgets. Le travail de la Commission des Finances consiste à assurer une gestion responsable et rigoureuse des ressources de la commune, garantissant ainsi la continuité de nos services et le bien-être de la collectivité.

Vous trouverez dans ce bulletin une synthèse des différents budgets votés en début d'année. Dans un contexte économique national et international particulièrement délicat et contraignant, prenant en compte la poursuite du désengagement de l'Etat et la hausse des prix de l'énergie, nous avons dû adapter les ambitions des projets municipaux.

Je voulais une fois de plus remercier toute mon équipe, adjoints et conseillers qui contribuent à la bonne gestion et au bon fonctionnement de notre commune, même si parfois, nous ne pouvons répondre rapidement aux difficultés que vous pouvez rencontrer.

Par avance, je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro et j'espère que vous passerez un excellent été.

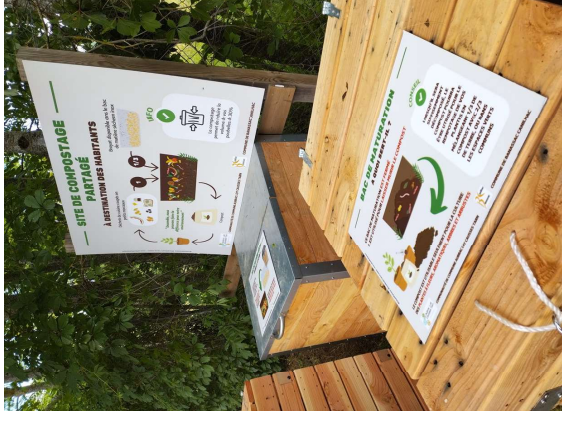
Bien cordialement,

Le Maire,

David Rodrigues

## **INFOS - VIE PRATIQUE**

### **COMPOSTEURS COLLECTIFS HLM DU MAZET**



Pour réduire ce volume, la commune a installé depuis le 11 juin son premier site de compostage collectif.

Installé rue Laurent Monestier juste derrière l'abri bus, le site est destiné aux habitants des logements collectifs ne possédant pas de jardin ainsi qu'aux habitants des logements individuels du quartier.

Dans les jours à venir les agents de la mairie distribueront aux usagers leur poubelle de cuisine bio déchets ainsi que le guide pratique d'utilisation du composteur collectif.

Le compost obtenu pourra ensuite être mis gracieusement à disposition des habitants pour le rempotage de vos plantes à fleurs, aromatiques, arbres et arbustes en mélangeant 1/3 de compost avec 2/3 de terre.

Cette initiative est proposée par la mairie de Banassac-Caniilhac en collaboration avec la communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn. Ensemble, nous pouvons faire la différence pour notre environnement.

Saviez-vous que près de 30% de nos poubelles sont composés de déchets organiques ?

### **INONDATION AU CAMPING MUNICIPAL DE LA VALLÉE**

En raison de la montée brutale des eaux du Lot dans le courant du mois de mars, le camping municipal de la vallée a subi d'importants dégâts durant le printemps. Pour preuve, ces photos avant/après.

Sabrina ALBOUY, gérante du camping, a dû faire appel à toutes les bonnes volontés pour nettoyer et réparer les nombreux dégâts. Un très grand

merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés dans cet élan de solidarité.

Trois mobilisés ont dû être remplacés par la municipalité, de toute urgence, afin d'accueillir les vacanciers qui avaient réservé.

Malgré toutes ces péripéties, nous souhaitons à Sabrina une bonne saison.



## RUBRIQUES BRÈVES

### SALLE ASSOCIATIVE

Le projet de la salle associative est toujours en cours. Afin de connaître le coût exact du projet, le lancement de l'appel d'offre aux entreprises a été approuvé par le Conseil Municipal et sera publié dans les mois à venir. Les dossiers de subvention, sur les coûts estimatifs du bureau d'étude, ont été adressés aux différents partenaires.

### TRAVAUX



**ROUTE DE LA VALLÉE** : Les travaux de la route de la vallée avancent malgré une météo parfois défavorable. La fin des travaux est prévue pour la mi juillet

**STEP MALVEZY** : Elle est en service depuis le 14 juin. Afin de ne pas endommager cette nouvelle station d'épuration il est demandé aux habitants de Malvézy de ne pas déverser leurs eaux pluviales dans les égouts.

Dans l'hypothèse où trop d'eau parasite viendrait à se déverser dans la station, la commune demanderait au SDEE de procéder à des tests de fumée afin d'en déterminer la provenance.

**RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE** : en raison d'infiltrations et d'un état général qui se dégrade, la commune envisage de refaire la toiture. Ces travaux, compte tenu de l'ancienneté de l'église dont la datation est estimée au XII<sup>ème</sup> siècle, nécessitent une bonne compréhension structurelle du bâtiment. Une étude, qui pourrait être en partie subventionnée par la Fondation du Patrimoine, a été lancée par la commune auprès d'architectes spécialistes du Patrimoine.

### RÉFECTION TERRAIN DE PÉTANQUE

Le terrain de pétanque situé au cœur du lotissement du Mazet n'avait jamais été rénové. C'est désormais chose faite grâce au travail de nos agents municipaux.



En effet, très utilisé, le boulo-drome avait besoin d'une petite cure de jouvence.

Cette rénovation a nécessité de créer une ouverture dans le muret afin de permettre aux engins de chantier d'accéder sur la piste. Un portail a été installé, pour une accessibilité facilitée.



## VIE COMMUNALE

### DÉPART DE BENOIT



Benoit ALBOUY, Agent de maîtrise au sein de notre commune, a passé plus de 20 ans au service de la collectivité et des administrés canilhacois et banasacois.

Il a débuté sa carrière dans la Fonction Publique Territoriale en février 2003, en tant qu'agent d'entretien au Camping Municipal de la Vallée.

Au fil des années, il monte progressivement en grade pour devenir en 2014 Agent de maîtrise.

Lors de la fusion des communes de Banassac et Canilhac en commune nouvelle, en 2016, Benoit se voit confier la gestion de l'équipe municipale. Il devient alors chef des agents techniques. Toujours très investi et consciencieux dans son travail, il a su se

Le Maire et son équipe lui souhaitent toute la réussite pour cette nouvelle aventure professionnelle et souhaite la bienvenue à Cédric ROUX, nouvellement embauché pour compléter l'équipe technique.

Cédric est Sapeur-pompier volontaire et habite avec sa famille la commune de Banassac.

Il vient ainsi compléter l'équipe déjà formée de Thierry PINEL, Laurent TOURRAINE et Christophe ACCARIES, embauché en tant que saisonnier en ce début d'été.



faire apprécier de tous, de ses collègues, des élus, comme de la population.

En 2023 il reçoit du Maire la médaille du travail qui salue ses 20 années passées au service de la commune.

Benoit a décidé de continuer sa carrière dans la Fonction Publique Territoriale Région Occidentale en acceptant un nouveau poste avec plus de responsabilités qui correspond davantage à son profil.

### BIEN VIEILLIR EN LOZÈRE

Le programme est personnalisé, il comprend plusieurs étapes et permet d'évaluer 6 fonctions essentielles telles que la vision, l'audition, la mémoire, la nutrition l'humeur et la mobilité.

Pour aller plus loin vous pouvez prendre contact avec les professionnels de santé de la « maison de santé » de La Canourgue. Ils sont formés et vous proposent des ateliers de dépistage ou de repérage. Parlez-en à votre médecin traitant, il vous guidera.

Telle est l'ambition du programme ICOPE initié par l'OMS et déployé depuis 2019 avec le gérontopôle du CHU de Toulouse. Ce programme est expérimenté partout en Occitanie.

Il s'adresse aux plus de 60 ans les plus vulnérables mais autonomes et vivant à domicile. Des tests simples et ludiques sont alors proposés afin de repérer d'éventuelles fragilités auquel cas un suivi personnel ainsi qu'un accompagnement seront mis en place pour préserver et renforcer les capacités du sujet.

Vous pouvez également télécharger sur votre téléphone l'application dédiée « ICOPE Monitor » qui vous permettra de surveiller régulièrement vos capacités fonctionnelles gratuitement.





### REPRÉSENTATION DES CHORALES A L'ÉGLISE DE BANASSAC



Vendredi 26 avril 2024, les choristes de « l'écho de Roqueprins » ont invité la chorale des élèves du Sycomore à présenter une partie de son répertoire chanté, en l'église de Banassac-Canihac. Les chants des classes de CE2, CM1 et CM2 étaient intégrés au répertoire varié de la chorale adulte, puis plusieurs compositions communes ont été interprétées, comme « Le cœur des gens », « Les Corons » et « Se Canto ». Un grand merci au public d'être venu en nombre pour cette manifestation sous le signe du partage et de la musique !

### FÊTE DE FIN D'ANNÉE A L'ÉCOLE

Le vendredi 7 juin a eu lieu la fête de l'école du Sycomore.

Lors de ce moment convivial, élèves, enseignants, parents, personnel périscolaire, familles, amis, élus, étaient rassemblés pour clôturer cette année scolaire.

Les élèves de CM2 ont remercié individuellement les enseignants et le personnel périscolaire. Ce fut l'occasion pour notre maire, David RODRIGUES, de les féliciter et de les encourager pour leur entrée au collège. Une calculatrice leur a été offerte.

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé sous les yeux admiratifs d'un public chaleureux : danses

occitanes, chorales, chorégraphie étaient au rendez-vous.

La soirée s'est poursuivie autour d'une buvette et d'un Food truck, organisée par l'ALB ; qui cette année offrait une animation « C'Chouette » de jeux en bois



### GESTION ET TRI DES DÉCHETS POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE



clage, la dégradation des déchets dans le temps avec le problème posé par les particules de plastique, et enfin la gestion des déchets. Les élèves ont particulièrement retenu la règle des 6 R : afin de réduire la production de déchets, on peut : Refuser – Réduire – Réparer – Réutiliser – Recycler – Rendre. Dans un second temps, l'animateur du Plan prévention des déchets de notre communauté de communes a expliqué en classe le cycle de vie du pétrole et ses utilisations, puis le processus de recyclage permettant de réutiliser de la matière (jusqu'à un certain point). Les élèves ont appris à trier les déchets avec les codes de couleurs : poubelle jaune pour tous les emballages – verte pour le verre – bleue pour le papier – et déchetterie pour les autres déchets (notamment les

Cette année scolaire, dans le cadre des programmes de sciences et géographie, les élèves de l'école du Sycomore ont participé à un projet « Gestion et tri des déchets en Lozère », en partenariat avec le SDEE, le Réel48 et notre Communauté de Communes Aubrac-Lot-Causse-Tarn. Une première intervention a eu lieu en classe avec les intervenants du SDEE et du Réel 48, avec la pratique d'ateliers mettant en jeu la compréhension du cycle des matières, la notion de tri et de recy-

leurs connaissances culturelles sur ce pays et pratiquer l'anglais au cours de chaque atelier. Ensuite, ils ont vécu une journée en Inde au travers d'activités très variées : yoga, danse indienne, mandalas, cuisine indienne, sports indiens, quizz sur l'Inde. La journée s'est terminée par un moment de goûter, de chant et de danse en grand groupe. Cet événement a mobilisé de nombreux adultes pour encadrer

les groupes d'enfants. L'équipe enseignante les remercie, ainsi que l'ALB qui a financé les ingrédients pour l'atelier cuisine. Les associations de parents d'élèves des autres écoles ont financé leur déplacement à Banassac et les équipes enseignantes leur en sont très reconnaissantes. Ce fut une belle journée favorisant la pratique de la langue anglaise pour tous !

### AN ENGLISH DAY IN INDIA

Le 30 avril dernier, les élèves de l'école du Sycomore, à Banassac, ont accueilli l'école des Sources de La Canourgue, l'école du Massegros ainsi que l'école du Teil, de Saint-Germain du Teil. Toutes les classes de CM avaient été préparées par leurs enseignants à cette journée anglaise. Cette année, elles partaient à la découverte de l'Inde, un pays anglophone. Lors de cette journée, les enfants ont pu montrer

# BUDGET COMMUNAL GLOBAL

## FONCTIONNEMENT

Vous pouvez retrouver quels sont les éléments qui constituent chaque chapitre sur le site internet de la commune <http://www.banassac-canilhac.fr>

En 2023 nous avons décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition foncier de la commune

pour ne pas accroître la pression fiscale des ménages qui devaient supporter une augmentation de la base de 7,1% imposée par l'Etat.

Hélas cette année, comme c'était prévisible, la courbe ascendante des coûts ne s'est pas inversée.

Lors de la session du 9 avril 2024 le Conseil Municipal a donc dû se résoudre à voter une augmentation des taux de 3 % qui vont s'ajouter aux 3,6% de l'Etat pour les 4 taxes (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, CFE et Habitation pour les résidences secondaires).

### BUDGET PREVISIONNEL 2024

#### DEPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

Charges générales	282 962,01 €
Charges de personnel	469 850,00 €
Charges d'ordre	41 104,00 €
Charges de gestion courante	127 117,00 €
Charges financières	17 000,00 €
<b>DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>938 033,01 €</b>

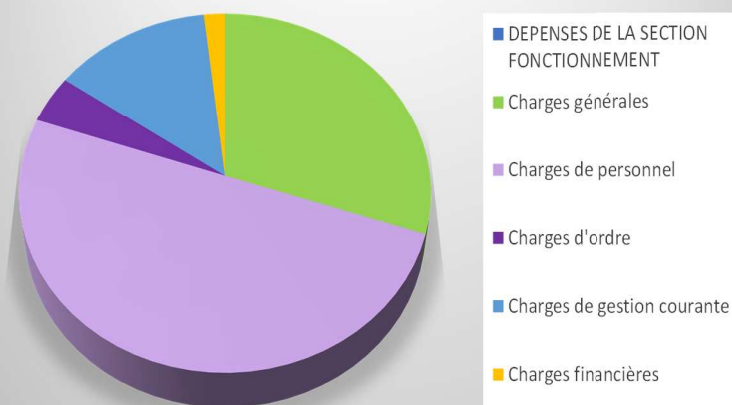
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	224 400,00 €
OPÉRATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 181,50 €
DEPENSES D'ORDRE	230 581,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 168 614,58 €</b>

#### RECETTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Vente de produits, prestations de services	51 400,00 €
Ressources fiscales	495 638,00 €
Dotations et participations de l'état et autres collectivités	424 506,00 €
Produits courants (location, baux, revenus d'exploitation)	55 260,00 €
Atténuation des charges	70 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES</b>	<b>1 096 804,00 €</b>
Résultat de fonctionnement reporté	71 810,51 €
<b>TOTAL DÉPENSE D'ORDRE</b>	<b>71 810,51 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 168 614,51 €</b>

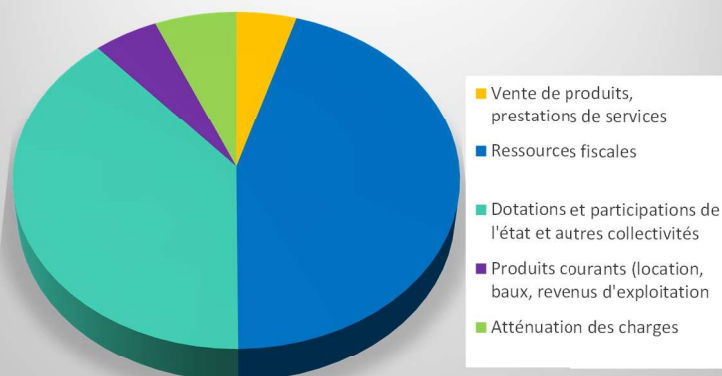
#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

2024



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2024





## INVESTISSEMENT

### Les principaux projets de l'année 2024

- ⇒ Construction de la salle multiculturelle et associative 2 040 000 €. Les aides de l'Etat et du Département (920 000 €) sont subordonnées à la procédure de passation du marché public qui a donc été engagée. Le plan de financement prévisionnel pourra être revu après les offres du marché.
- ⇒ Travaux de voirie communale pour 79 899 € avec une subvention exceptionnelle départementale de 13 868 €.
- ⇒ Achats de matériel pour l'école du Sycomore : ordinateurs, mise en place vidéo surveillance, abri de vélos et aménagement des sanitaires pour un total estimé à 8 471 €
- ⇒ Diagnostic de l'église de Banassac, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, pour un montant estimé à 24 000 €
- ⇒ Aménagement de la route de la Vallée pour un montant de 515 800 € avec subvention et participation du Département 258 000 € et de la DETR pour 103 000 €.
- ⇒ Aménagement du village de Grèzes pour un montant de 35 125 € avec une participation de 8 047 € accordée par le Département
- ⇒ Aménagement de la sécurité sur l'avenue du Lot (carrefour d'Intermarché) pour un montant de 115 733 € avec des subventions DETR et Département de 89 515 €.
- ⇒ Les inondations du 9 mars 2024 ont provoqué de gros dégâts au camping municipal. Le montant du versement (39 400 €) par notre assurance a permis le remplacement des matériels et l'achat de trois mobil homes d'occasion .

## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

### Les principales opérations en cours sont :

- ⇒ Réfection des réseaux AEP du Pont de Lescure, de Montferrand et achat de deux pompes pour un total engagé de 53 155,55 €
- ⇒ Réfection du réseau AEP sur la route de la Vallée dans le cadre de l'aménagement de la route pour un montant de 46 000 € avec un emprunt de 30 000 €.
- ⇒ Réparation de la Station d'Épuration de Canilhac 7 000 € (en dessous de l'estimation initiale de 10 000 €).
- ⇒ Amélioration du traitement de l'eau potable avec 15 000 € consacrés au renouvellement des pompes à chlore et des lampes UV de Roquayzou.

⇒ La construction de la nouvelle station d'épuration de Malvézy est maintenant terminée. Le coût total de la station : 216 000 €. Les subventions Agence

de l'eau Adour-Garonne (60 000 €), DETR (35 342 €) et Département de la Lozère (60 716 €) soit un total de 156 058 €.



*Nouvelle station d'épuration de Malvézy*

de la mise en place de la télégestion estimée à 40 000 € se poursuit. Pour cette opération le SDEE participe à hauteur de 6 500 €.